

## **Déclaration des représentants de la République française et de la République fédérale d'Allemagne**

Monsieur le Président du FIDA,  
Mesdames et Messieurs les Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs les Représentants au FIDA,  
Mesdames et Messieurs,

À l'occasion du soixantième anniversaire du Traité de l'Élysée, qui définit le cadre d'une coopération entre l'Allemagne et la France, nous souhaitons prononcer une déclaration commune devant ce Conseil des gouverneurs. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre soutien plein et entier au FIDA et pour présenter nos priorités communes pour les années à venir.

Nous nous réjouissons de la candidature de l'Ukraine à l'adhésion au FIDA et nous l'appuyons. Nous demandons au Conseil des gouverneurs d'accepter cette demande d'admission, afin de permettre au FIDA de contribuer au redressement de l'agriculture ukrainienne. Nous pensons aussi que l'Ukraine peut transmettre son savoir-faire au FIDA. Malheureusement, ce processus doit se dérouler à un moment où l'Ukraine, la vie de son peuple, ses infrastructures et son intégrité territoriale sont constamment prises pour cibles par la Russie. Nous réaffirmons notre plus ferme condamnation de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine et continuerons de nous tenir aux côtés de l'Ukraine dans tous les domaines possibles – politique, militaire, économique, financier, humanitaire, social et culturel.

Alors que les communautés rurales pauvres et les petits producteurs ruraux sont exposés à de multiples facteurs de crise, tels que la pandémie de COVID-19, l'impact de l'offensive russe, l'accélération des changements climatiques et la hausse des prix des produits de base, il est primordial de transformer les systèmes alimentaires agricoles mondiaux d'une manière durable et résiliente afin de renforcer la sécurité alimentaire et de combattre la malnutrition.

D'après l'Organisation des Nations Unies, plus de 800 millions de personnes souffriront d'insécurité alimentaire en 2023 et plus de 300 millions de personnes sont touchées par une insécurité alimentaire aiguë. Étant donné que 75% des personnes et groupes souffrant de la faim vivent dans les zones rurales des pays en développement, notamment en Afrique, la spécificité du mandat du FIDA et son efficacité en font l'institution la plus qualifiée pour répondre à ces nombreux défis. De fait, la portée du FIDA dans les régions rurales reculées, celles que l'on qualifie de « dernier kilomètre », en fait l'une des rares institutions capables d'empêcher que la situation sur le terrain ne se dégrade. En outre, l'approche du FIDA en matière d'intégration des questions liées au climat, au genre, à la nutrition et à la jeunesse garantit un développement durable à long terme, la réalisation de la promesse des objectifs de développement durable et la possibilité de « reconstruire en mieux ».

Malgré le contexte difficile, le FIDA a continué, pendant le douzième cycle de reconstitution des ressources, à mettre en œuvre un programme ambitieux aussi bien concernant les priorités transversales comme le climat qu'en matière de renforcement de l'appui apporté aux pays les plus pauvres et les plus fragiles. En parallèle, le FIDA a montré qu'il pouvait jouer un rôle essentiel au sein de la communauté internationale en participant à plusieurs initiatives multilatérales, notamment le Groupe mondial d'intervention en cas de crise, mis en place par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies; l'Alliance mondiale pour la sécurité alimentaire, une initiative coordonnée et solidaire lancée par la Présidence allemande du G7 et la Banque mondiale; le Plan d'action des institutions financières internationales; la Mission pour la résilience alimentaire et agricole (FARM), lancée durant la Présidence française de l'Union européenne. Ces initiatives sont complémentaires et partagent un objectif commun: accroître une production agricole durable et locale dans les pays vulnérables, notamment en Afrique, pour renforcer l'indépendance alimentaire à long terme. Le FIDA

joue donc un rôle moteur dans le renforcement de l'appui international à la transformation des systèmes agricoles et alimentaires, et permet de rassembler des efforts fragmentés autour de l'objectif de développement durable n° 2. Il sera essentiel de collaborer étroitement avec les pays pour soutenir leurs circuits nationaux de transformation des systèmes agricoles et alimentaires, comme convenu lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires.

Nous ne doutons pas que le FIDA assurera un suivi étroit et prudent de sa viabilité financière et de liquidité, et qu'il atténuera les facteurs de risque et de coût, afin de pouvoir accomplir sa mission de manière efficace et efficiente à l'appui des personnes qui ont le plus besoin de ses interventions.

Durant la période couverte par FIDA13, nos deux Gouvernements continueront d'appuyer les objectifs du FIDA en matière de climat et d'environnement ainsi qu'en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes. La COP 27 a démontré une nouvelle fois le rôle crucial que le Fonds pouvait jouer en tant qu'assembleur de financements climatiques, s'agissant notamment des mesures d'adaptation. Pour renforcer ce rôle, le FIDA doit s'engager à moyen terme à aligner ses opérations au regard de l'Accord de Paris, et donc à relever pour FIDA13 sa cible en matière de financements climatiques. Cela suppose aussi de renforcer le lien entre climat, biodiversité et développement dans ses actions. En effet, comme la crise actuelle le montre, le développement rural doit être soutenu en harmonie avec les questions climatiques et ancré dans des solutions fondées sur la nature, comme l'agroécologie. Le FIDA peut s'appuyer sur des réussites antérieures, notamment sa participation à l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel. Cela veut dire aussi que le FIDA devra mobiliser davantage de ressources auprès d'un plus grand nombre de sources – ce que la réforme du cadre d'emprunt a rendu possible – tout en évitant de s'exposer à des risques financiers ou à des innovations inadéquates pouvant aboutir à une dérive de la mission et peser sur la valeur ajoutée qu'il apporte au sein du système des Nations Unies. C'est pourquoi le FIDA doit continuer à concentrer son action sur l'aide aux pays les plus pauvres, notamment en Afrique subsaharienne, ainsi que sur les zones en proie à une forte fragilité comme le Sahel, afin de continuer à s'acquitter de son mandat unique. L'autonomisation des femmes et des jeunes sera indispensable à tous ces efforts. Les femmes et les jeunes sont des acteurs essentiels pour la réalisation des objectifs de développement durable et du développement durable.

Nous exhortons tous les États membres à se mobiliser en s'engageant à verser une contribution ambitieuse en faveur de FIDA13 afin de permettre à l'institution d'atteindre ses objectifs en renforçant ses ressources de base, de jouer un rôle anticyclique et de fournir les ressources nécessaires aux pays qui en ont le plus besoin. Il restera essentiel d'assurer une gestion efficiente du budget et nos deux Gouvernements appuieront toujours le FIDA à cet égard. Nous appelons le FIDA à aider les pays à reconstruire en mieux – en termes de viabilité économique, sociale et environnementale.

Nos deux Gouvernements vous souhaitent une excellente quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec vous tout au long de l'année et de réaffirmer notre objectif ambitieux d'éradiquer la pauvreté et la faim dans les zones rurales grâce à la coopération multilatérale.